



**21 \* 25 AOÛT 2024**

ÉCOCENTRE SPIRITUEL  
DU CHÂTELARD



## Foire aux Questions

En complément de la fiche d'informations pratiques, vous trouverez dans ce document un ensemble de questions / réponses classées par thème. Cette « foire aux questions » sera régulièrement mise à jour.

Mise à jour : 21 février 2024

### Inscriptions

#### I1 - A partir de quand puis-je m'inscrire ? Quelle est la procédure ?

Les inscriptions sont ouvertes ! Dans un premier temps, vous devez compléter le [formulaire de pré-inscription](#) et, à réception de la confirmation, vous recevrez le lien vers la billetterie en ligne qui vous permettra d'acheter les places pour le festival. Il sera possible de payer en plusieurs fois. Une fois la totalité du paiement effectué, votre inscription sera définitivement validée.

Les places seront attribuées en fonction de la date d'inscription, de la composition des familles et de l'âge des enfants de façon à permettre un équilibre global du festival. Le nombre de places pour le Festival Familles étant limité, nous vous invitons à vous inscrire rapidement.

#### I2 - Peut-on être accompagnés d'un grand-parent, d'une filleule, d'un neveu ?

Bien sûr ! Cette proposition est à destination des « familles » au sens large. Il n'y a pas de limite d'âge inférieure ou supérieure pour y participer. Simplement, vouloir vivre ce festival en famille et avec d'autres familles. Dans le [formulaire de pré-inscription](#), n'oubliez pas de mentionner tous les membres de la famille qui participeront. En cas d'accueil par une famille d'un enfant mineur qui n'est pas un des enfants de la famille, une délégation de responsabilité devra être établie.

### **I3 - Nous sommes une famille homoparentale, je suis une maman solo, je suis un père divorcé, sommes-nous bienvenus au Festival Familles ?**

Oui, toutes les familles, quelles que soient leur histoire et leur situation, sont bienvenues, dans leur grande diversité.

### **I4 - Un de nos enfants est porteur d'un handicap, est-ce possible de participer ?**

Nous souhaitons pouvoir accueillir les enfants dans leur grande diversité y compris ceux qui sont porteurs d'un handicap. Il faut nous en parler avant l'inscription, de façon à évaluer ensemble si le centre, les infrastructures, le programme et les équipes pourront proposer un cadre qui le permette dans de bonnes conditions.

### **I5 - Mon conjoint n'est pas croyant et mes ados plutôt un peu en distance de la foi ces temps-ci, est-ce une bonne idée de participer au Festival Familles ?**

Oui ! C'est une belle occasion de leur faire découvrir la spiritualité ignatienne à travers un programme varié et ouvert sur les enjeux du monde, avec un regard d'espérance !

### **I6 - Notre ado de 16 ans aimerait participer au festival en famille mais se demande s'il y aura d'autres ados au Festival Familles ?**

Oui, d'autant plus que les préados et les ados entre 10 et 17 ans vivront, par tranche d'âge, le Festival Familles avec un programme spécialement concocté par le MEJ (nuits sous tente, vie d'équipe, matinée et déjeuner entre jeunes, après-midi et dîner en famille).

### **I7 - Si je me désiste, pourrais-je être remboursé ?**

Des frais seront progressivement engagés de façon irréversible pour le festival, par conséquent les conditions d'annulation fixées sont les suivantes :

- Annulation avant le 15 avril 2024 : remboursement total
- Annulation avant le 1<sup>er</sup> juin 2024 : remboursement de 50 %
- Annulation avant le 15 juillet 2024 : remboursement de 30%
- Annulation après le 15 juillet 2024 : pas de remboursement

Les remboursements en cas d'annulation pour des situations de force majeure (accident, décès d'un membre de la famille, ou situation sanitaire particulière...) pourront être considérés au cas par cas.

### **I8 - Est-il possible de participer au Festival Familles sans loger au Châtelard ?**

Il sera possible, pour un nombre limité de familles, de participer au festival sans loger sur place. Si vous souhaitez bénéficier de cette formule, vous devez nous contacter le plus tôt possible par courriel à [festival.familles@jesuites.com](mailto:festival.familles@jesuites.com).

### **I9 - Nous souhaitons participer au Festival Familles mais préférons arriver un jour plus tard / partir un jour plus tôt. Est-ce possible ?**

Non. Les dates sont fixes (du 21 au 25 août 2024) ainsi que le format (pension complète, type d'hébergement), de façon à permettre la cohérence d'ensemble de l'événement.

## **Hébergement et restauration**

### **H1 - Nous sommes une famille de 4 personnes et nous aimerions avoir 2 chambres. Est-ce possible ?**

Le Châtelard dispose de chambres simples, de chambres de 2, et de 3 personnes. Nous répartirons les familles au mieux mais nous ne pouvons pas garantir a priori la configuration des chambres que vous aurez. Vous pouvez cependant indiquer votre souhait à la fin du [formulaire de pré-inscription](#).

### **H2 - Peut-on répartir les enfants dans les chambres comme bon nous semble ?**

Bien entendu. Il faut simplement noter que les enfants de moins de 10 ans seront obligatoirement affectés dans une chambre avec un adulte de votre famille.

### **H3 - Nous venons avec un bébé, faut-il apporter du matériel de puériculture ?**

Le festival aura à disposition du matériel, néanmoins il est possible que nous fassions appel à votre participation pour apporter du matériel si le nombre de tout-petits inscrits est important.

### **H4 - Nous aimerions dormir sous tente en famille avec nos petits et nos ados pour être tous ensemble et réduire les coûts, est-ce possible ?**

Non. Sauf situation exceptionnelle, pour des raisons d'infrastructure et de sécurité, les parents avec des enfants jusqu'à 10 ans dorment dans le bâtiment du Châtelard, et les préados et ados à partir de 10 ans dorment sous tente, à proximité du bâtiment, accompagnés des animateurs du MEJ.

### **H5 - L'un de nos enfants présente une allergie alimentaire grave : les repas seront-ils adaptés ?**

Malheureusement, non. Il vous faudra donc prévoir tous ses repas en conséquence et, surtout, l'indiquer au moment de votre inscription. En effet, un tarif réduit vous sera alors appliqué sur présentation d'un justificatif médical. Attention, cette faculté n'est offerte qu'en cas d'allergies graves impliquant nécessairement un régime très particulier.

### **H6 - Nous aimerions venir en voiture. Y a-t-il un parking de prévu ?**

Oui, le Châtelard possède un parking gratuit.

## Programme et animation

### P1 - A partir de quel âge les enfants sont-ils acceptés ? Comment sont-ils encadrés ?

Dès le plus jeune jusqu'aux grands ados. Voici ce qui est prévu pour chaque tranche d'âge :

- > **Les tout petits (0-18 mois)** seront sous la responsabilité permanente de leurs parents avec un accès à un espace puériculture où des baby-sitters pourront apporter de l'aide ponctuelle.
- > **De 18 mois à 36 mois**, les enfants pourront être confiés le matin à des animateurs.
- > **De 3 à 5 ans**, les enfants ont des activités encadrées par les animateurs MEJ le matin, et le reste du temps en famille avec des propositions variées.
- > **De 6 à 9 ans**, les enfants ont des activités encadrées par les animateurs MEJ le matin et déjeunent avec leur tranche d'âge. L'après-midi, le dîner et la nuit se passent en famille (hébergement en dur).
- > **Les préados et ados de 10 à 17 ans** auront une formule camp MEJ aménagé avec nuits sous tente, vie d'équipe, déjeuner entre jeunes. L'après-midi et le dîner se passent en famille. Et s'il y a parmi vos enfants des jeunes adultes majeurs qui souhaitent participer au festival, parlez-nous en !

### P2 - Nos enfants ont besoin de faire la sieste. Est-ce que cela est compatible avec le programme ?

Comme indiqué dans le programme de la journée-type, un temps calme est prévu chaque jour après le déjeuner. Ce temps peut être propice à la sieste.

### P3 - Le programme est-il entièrement balisé ou « à la carte » ?

Les deux mon Capitaine ! Le temps du matin, par groupe d'âge, sera largement balisé, ainsi que certains temps collectifs. L'après-midi sera plutôt conçu comme un temps en famille « à la carte » avec plusieurs propositions qui permettront d'adapter le rythme et les contenus et le cas échéant à se consacrer en famille à une activité ou au contraire à « butiner ».

## Solidarité et partage

### S1 - Notre famille aimerait participer mais nos moyens sont limités. Comment faire ?

L'équilibre financier de la session est délicat compte tenu des frais d'animation, consécutifs notamment à l'encadrement important que nécessitent des enfants et ados de tous âges. Néanmoins nous souhaitons que l'aspect financier ne soit pas bloquant pour une famille qui souhaiterait participer. Aussi, contactez-nous au besoin à ce sujet pour en parler et nous considérerons avec vous ce qui sera possible.

### S2 - J'aimerais aider la Compagnie de Jésus, comment faire ?

Un grand merci ! Votre générosité est très bienvenue ! Plusieurs possibilités existent pour nous aider :

- **Vous pouvez faire un don à la Compagnie de Jésus qui porte financièrement la Pastorale des Familles [en cliquant ici](#).** Ce don viendra aider les actions caritatives de la Compagnie de Jésus et donnera lieu à un reçu fiscal.
- **Vous souhaitez aider spécifiquement ce festival** et permettre à des familles aux moyens plus modestes de participer. Cela sera possible au moment de votre inscription définitive et de votre règlement en ajoutant un montant libre ou en payant par exemple la participation d'un autre enfant. Dans ce cas, il n'y aura pas de reçu fiscal.
- **Vous aimeriez aider en amont à la préparation du Festival Familles, et même sur place.** Contactez-nous pour en discuter : [festival.familles@jesuites.com](mailto:festival.familles@jesuites.com)

**Et si vous le souhaitez, soutenez-nous par votre prière !** Pour ce festival, l'équipe d'organisation et toutes les familles participantes.

Merci pour votre soutien !